

Bloavez mad ha yec'hed mad d'an holl

L'année 2014 aura été une année difficile pour tous ! Le gouvernement accentue chaque jour sa politique de casse des services publics et la DGFIP est particulièrement visée ! Les conditions de travail se sont détériorées et la souffrance au travail de nombreux collègues est importante !

Au cours de l'année, la CGT a été présente chaque jour à vos côtés pour vous écouter, vous défendre, vous accompagner individuellement et collectivement !

Sans aucun doute, l'année 2015 qui va commencer doit nous conduire à poursuivre les luttes que nous avons construites ensemble.

Il faudra donc continuer à se battre, toujours plus nombreux pour se faire entendre d'une administration toujours sourde à nos revendications !

Nous comptons sur vous ! Comptez sur nous et sur nos représentants !

Nos élus au CTL

Christian FARGES	Quimper SIE	Titulaire 02 98 98 54 55
Pascale GUYOMARD	Brest Paierie Départementale	Titulaire 02 98 44 11 93
Sandrine ALLAIN	Fouesnant Trésorerie	Suppléante 02 98 51 18 95
Jean-Luc CAPELLE	Morlaix PCE	Suppléant 02 98 88 91 65

Nos élus en CAPL

CONTROLEURS

Ludovic Morin Paierie départementale Brest titulaire 02 98 88 91 82
Nicolas Douguet CPS Brest suppléant 02 98 80 97 20

AGENTS

Hélène Clost SIP Morlaix titulaire 02 98 88 91 79
Gaëlle Jacob CPS Brest titulaire 02 98 80 90 33
Sandrine Allain Trésorerie Fouesnant suppléante 02 98 51 18 95
Isabelle Sénéchal CPS Brest suppléante 02 98 80 90 35

CADRE A EXPERTS

Nicolas Lauriol Brigade de vérif Brest 02 98 80 77 74
Jean-Luc Capelle PCE Morlaix 02 98 88 91 65

Nos représentants au CHS

Abert Cornic SIE Brest Iroise titulaire 02 98 00 91 35
Florence Louarn Trésorerie de Carhaix suppléante 02 98 99 49 03

Nos représentants au CDAS

Mariannick LEMOINE SIP Brest Ponant titulaire 02 98 00 30 44
Enora Brézellec Douanes Quimper titulaire 09 70 27 51 61
Sandrine Allain Trésorerie Fouesnant suppléante 02 98 51 18 95
Xavier Nicol CDIF Quimper suppléant 02 98 10 33 59

décodage

TROIS QUESTIONS À

Alexandre Derigny,
secrétaire général
adjoint de
CGT finances



FISCALITÉ:
« Il faut inverser
la logique. »

1

Que pensez-vous de la suppression de la première tranche de l'impôt

sur le revenu ?

C'est un leurre. Les plus modestes ont avant tout besoin d'un emploi bien rémunéré. Taper sur l'impôt sur le revenu ne va pas rendre de la justice fiscale. Pour les salariés déjà non imposables et ceux qui se situent au-dessus de la tranche, la mesure n'apportera rien. Et pour ceux visés par cette réforme, ils auront une centaine d'euros de réduction, mais ils auront moins de services publics, et d'autres impôts vont augmenter. Agrault souhaitait remettre à plat le système fiscal. Et là, c'est une capitulation du gouvernement face à une fiscalité injuste et incompréhensible pour les citoyens.

2

La répartition des efforts entre ménages et entreprises est-elle équitable ?

Les dépenses fiscales au niveau des entreprises sont dix fois plus importantes que ce qui est proposé avec la suppression de la première tranche. Ça n'a rien de comparable. Ce qui est choquant, c'est que les dépenses fiscales qui sont engagées en faveur des entreprises sont faites sans compensation. On leur fait un chèque en blanc, en espérant qu'il permettra de créer de l'emploi, des investissements productifs, de préserver l'environnement, d'augmenter les salaires. C'est complètement illusoire.

3

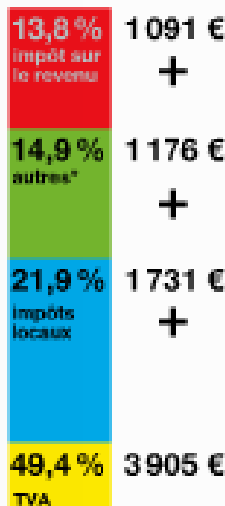
Y a-t-il d'autres pistes possibles ?

Il faudrait inverser la logique,

inciter les entreprises à avoir un comportement vertueux et ensuite les récompenser. Quand on verse aux entreprises quelques centaines de milliers d'euros, voire des millions d'euros, elles ne vont pas automatiquement créer de l'emploi. Elles vont peut-être vouloir faire plaisir à leurs actionnaires et les rémunérer davantage. Il faut des mesures contraignantes vis-à-vis des entreprises si on veut des résultats.

RÉPARTITION DES IMPÔTS D'UN MÉNAGE

Couple avec 2 enfants et 1700 € de salaire chacun



TOTAL

100 % 7903 €

* Autres : produits pétroliers, assurances, taxes, etc.

RECETTES DE L'ÉTAT EN 2014
en milliards d'euros

SITUATION ACTUELLE
298

PROPOSITION DE LA CGT
325

Impôts directs et indirects

Seuls 48,5 % des Français paient l'impôt sur le revenu. La moitié des Français seraient-ils à la charge des classes moyennes touchant trop pour être exonérées, mais pas assez pour pouvoir s'engouffrer dans les niches fiscales ? En réalité, l'impôt sur le revenu représente un quart des recettes fiscales de l'État (74,4 milliards d'euros en 2014). Loïn devant celui-ci, rapportant 139,5 milliards d'euros, la TVA est, elle, supportée par tous. Il en va de même pour les autres taxes proportionnelles.

De même, la fiscalité locale, avec ses critères de calculs désuets, touche chaque Français malgré un système de plafonnement. Au final, 100 % des Français participent à l'effort fiscal. [▶ nvo.fr](http://nvo.fr)

Impôt proportionnel ou progressif

Souvent stigmatisé car visible – surtout à la rentrée –, l'impôt sur le revenu, avec son système de tranches, a pour but de faire participer chaque contribuable à hauteur de ses moyens. Il s'agit d'un impôt « progressif. » Inversement, les taxes aux taux invariables, quel que soit le contribuable, sont dites « proportionnelles. » C'est le cas de la TVA, de la CSG-CRDS ou de la TICPE. Ces dernières n'ont pas le même impact sur les contribuables. En effet, pour un contribuable touchant 10 000 euros mensuels, une TVA de 100 euros sur le prix d'un téléviseur représente 1 % de son revenu. En revanche, elle correspond à 8 % d'un Smic mensuel.

L'actu en continu, c'est sur nvo.fr

Le monde ne tourne pas plus vite aujourd'hui qu'hier, mais l'activité humaine s'est démultipliée, créant un nombre d'informations à la seconde qui, parfois, perturbent notre compréhension. Pour suivre l'actualité et s'y retrouver, consultez et conseillez

[▶ nvo.fr](http://nvo.fr)